

Nombre de Membres du comité :
65

Séance du 13 octobre 2022
L'an deux mille vingt deux et le 13 octobre à 17 heures 30
le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, à DADONVILLE sous la Présidence de Madame Monique BEVIERE

Nombre de Membres en fonction :
65

Nombre de Présents : 42

Etaient présents :
MMES AUVRAY Chantal, BARDON Annick, BEVIERE Monique, CHARVIN
Evelyne, DAUVILLIERS Delmira, DOUELLE Nadine, HERBLOT Marie-Claude,
IMBAULT Sabrina, LEVEQUE Marie-Claire, LEVY Véronique, PAILLOUX
Patricia, PELHATE Sophie, PRUNET Delphine, RAGOBERT Catherine,
RIVAULT Corinne

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 43

Nombre de suffrages exprimé : 43
Oui : 43

MM BACHELET Raynald, BARRIER Christian, BERTHELOT Michel,
BLONDEL Christian, BOURGEOIS Martial, BRETONNET Jean-Luc,
BRUNEAU James, BUIZARD-BLONDEAU Maxime, CHAMBRIN Michel,
COLMAN Philippe, COULON Jean-Marc, DUFOR Christian, DUJARDIN
Jean-Louis, DUVERGER Thibaud, GAURAT Hervé, GUERINET Patrick,
LAROCHE Pierre, LOUBIE Jean-Paul, PETIOT Pierre, PICAULT Antoine,
PIERQUIN José, POINCLOUX Daniel, ROUSSEAU Pierre, SIMONET
Christophe, VERNEAU Philippe, VICECONTI Pierre, VILLARD André

Objet de la Délibération :
Election d'un nouveau membre du bureau
pour la CC Pithiverais Gâtinais

Pouvoir :
M. CHANCLUD Dominique donne pouvoir à M. GAURAT Hervé

Date de la convocation :
21 septembre 2022

Secrétaire de séance : M. Patrick GUERINET

Vu l'article L.5711-1 (modifié par la Loi n°2004-809 du 13 août 2004) et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du P.E.T.R. Gâtinais en Pithiverais, notamment son article 4 du titre 1,

Vu le règlement intérieur du P.E.T.R. Beauce Gâtinais en Pithiverais, notamment son chapitre 1 et 2 du titre 2,

Sous la présidence de Monique BEVIERE, il est procédé à l'élection d'un membre du bureau représentant la Communauté de Communes
du Pithiverais Gâtinais en remplacement de Monsieur CIRET Anthony, démissionnaire.

Une seule candidature déclarée : Monsieur LAROCHE Pierre

L'assistance propose un vote à main levée :

⇨	nombre de membres votants	: 43
⇨	nombre de votes contre	: 0
⇨	nombre d'abstention	: 0
⇨	nombre de votes pour	: 43

Envoyé en préfecture le 19/10/2022
Reçu en préfecture le 19/10/2022
Publié le 
ID : 045-200079903-20221013-DELIB302022-DE

Nombre de voix obtenues par Monsieur LAROCHE Pierre : 43

Monsieur Pierre LAROCHE est élu au 1^{er} tour au bureau du P.E.T.R Beauce Gâtinais en Pithiverais, à la majorité absolue,



Certifié conforme au registre des délibérations,

La Présidente,

Monique BEVIERE

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 19 octobre 2022 et de sa publication le 19 octobre 2022 (la présente
délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication).